

DE FORMATION

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE
Nom:
Prénom:
Type de permis





Evaluation de départ





■ Inscription





☐ Formation théorique - Cours de code Heures min. à effectuer :

- Tests Heures min. à effectuer :

 Alternance de théorie et de pratique





■ Examen Théorique





☐ Heures de conduite Heures min. à effectuer :





Conduite accompagnée

☐ Conduite supervisée





■ Examen Blanc





Examen pratique

PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des **questions « d'entraînement au code »** peut être suivie à votre rythme, soit :

- dans l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant - via Internet (code en ligne

CER)

PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à **circuler** :

- en ville
- en rase campagne
- sur autoroute
- de nuit

COURS OBLIGATOIRES

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

THÈMES :

- ☐ L'arrêt et le stationnement
- ☐ Les croisements et les dépassements
- ☐ La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- ☐ L'éco-conduite
- Les priorités

- ☐ Les règles de circulation
- ☐ La signalisation
- ☐ Les comportements dans les tunnels
- ☐ La visibilité
- ☐ La prise de conscience des risques
- ☐ Le respect des autres usagers Le partage de l'espace public